

2022

RAPPORT
ANNUEL

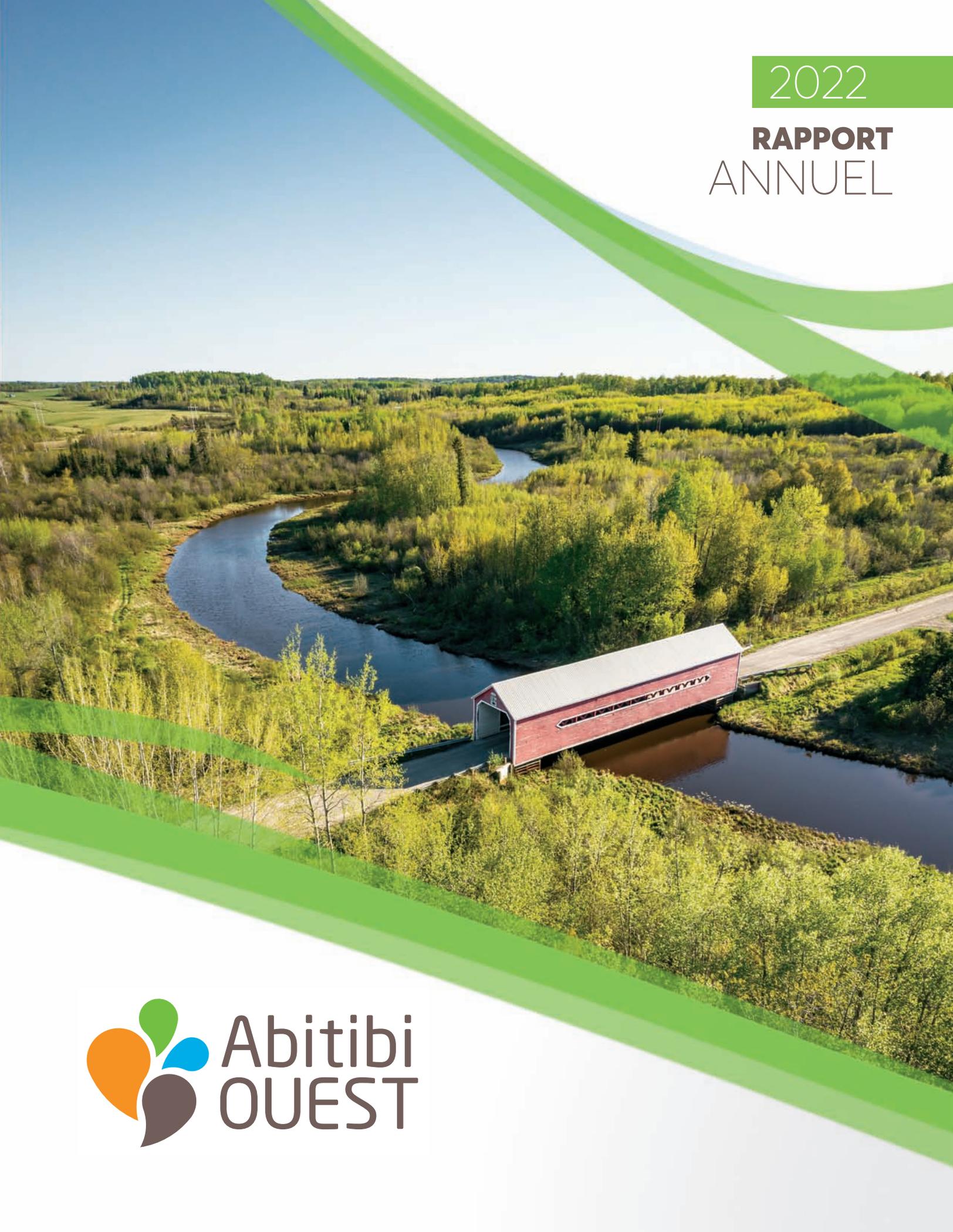


TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉFET _____	02
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL _____	03
LE TERRITOIRE _____	04
LES ÉLUS _____	04
ADMINISTRATION ET FINANCES _____	05
INTERNET HAUTE VITESSE _____	07
RESSOURCES HUMAINES _____	08
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE _____	10
DÉVELOPPEMENT _____	13
Entrepreneuriat _____	13
Développement local _____	16
Développement culturel _____	19
Développement social _____	22
Tourisme _____	23
FORÊT _____	25
MATIÈRES RÉSIDUELLES _____	27
TRANSPORT COLLECTIF _____	28
ÉVALUATION FONCIÈRE _____	29
COMMUNICATIONS _____	34

MOT DU PRÉFET

Bonjour chères citoyennes, chers citoyens,

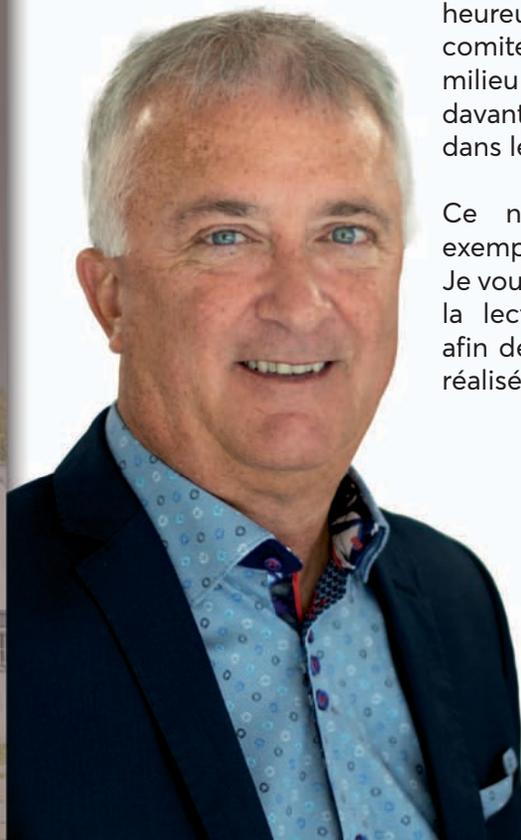
C'est avec fierté que nous vous présentons le rapport annuel de la MRC d'Abitibi-Ouest. Vous pourrez y retrouver nos principales réalisations. Dans un premier temps, je tiens à souligner le grand dévouement, le travail colossal et des plus professionnels de notre équipe. Merci pour votre implication à la vitalité de notre territoire.

Concernant la COVID, l'année 2022 a été en quelque sorte un retour tant à la normale pour la vie de tous les jours, mais aussi pour nos commerçants et entreprises. La MRC d'Abitibi-Ouest a contribué à cette transition grâce au Fonds d'aide aux organismes affectés par la pandémie Covid-19. Nous demeurons toutefois vigilants. En santé, les effets de la fragilisation de notre système de santé se font sentir. Toutefois, nous sommes fiers d'avoir contribué à l'initiative de *La Grande séduction, c'est nous!* et à la mise en place de mesures incitatives favorisant l'émergence de nouveaux services de garde en milieu familial.

L'attraction de nouveaux résidents et la rétention de nos citoyens est un défi auquel nous travaillons en collaboration avec une firme spécialisée afin de doter le territoire d'une image de marque qui, espérons-le, aura l'effet escompté. Dans le même ordre d'idée, une étape importante a été franchie en lien avec l'acceptation de notre plan d'action en matière d'immigration. Au niveau du développement économique, la MRC a continué d'accompagner les promoteurs dans leurs projets. Nous collaborons aussi avec Vidéotron afin qu'ils puissent brancher les résidences le plus rapidement possible. Par ailleurs, je suis

heureux de la création d'un comité consultatif jeunesse en milieu municipal afin de donner davantage de place aux jeunes dans les décisions.

Ce ne sont que quelques exemples du travail accompli. Je vous invite maintenant à faire la lecture du rapport annuel afin de constater tout le travail réalisé cette dernière année.



Jaclin Bégin,
Préfet de la MRC
d'Abitibi-Ouest



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Je suis enchanté de vous présenter le rapport annuel de la MRC d'Abitibi-Ouest. Chaque année, ce bilan me rend fier puisqu'il nous permet de nous remémorer les projets et initiatives qui se réalisent au cours d'une année. Notre MRC est proactive et le bilan de l'année 2022 le prouve, une fois de plus.

Enfin, la pandémie nous a donné un peu de répit et nous a permis de revenir au travail en présentiel afin de poursuivre l'accomplissement de plusieurs réalisations qui ont toutes contribué au dynamisme et au rayonnement de notre beau territoire.

Pensons entre autres à notre projet « Vitalité rurale : Pour une communauté vivante et dynamique ». L'entente fût signée en décembre dans le cadre du volet 3 du Fonds régions et ruralité « Signature Innovation ». Soulignons également le déploiement de l'Internet haute vitesse pour les citoyens de notre territoire, nous sommes fiers d'avoir contribué à l'avancement de ce projet avec Vidéotron. Nous avons également adopté le « Plan d'action en matière d'accueil, d'intégration et de rétention des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles ». Nous avons aussi déposé notre projet de « Plan régional des milieux humides et hydriques ». N'oublions pas de mentionner notre contribution à la Grande Séduction, c'est nous ! Des grands projets dont nous sommes très fiers qui permettent à notre territoire de se démarquer et de maintenir ses efforts d'attractivité.

Pour continuer, il est impossible de passer sous silence la participation active de nombreux acteurs de notre MRC à divers comités de travail tels que le comité

administratif, le comité développement, le comité vitalisation, le comité pour la révision du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie, le comité permanent pour les services de garde éducatifs à l'enfance, le comité logement, et j'en passe. Bref, c'est grâce à votre implication territoriale qu'il est possible d'obtenir des retombées positives contribuant au rayonnement de notre MRC.

En terminant, je tiens à remercier le travail de l'équipe d'experts et de professionnels à la MRC sans qui les nombreux succès de 2022 ne seraient possibles.

Soulignons également le travail des 21 municipalités qui composent notre territoire. Celles-ci contribuent au développement du plein potentiel de la région.

Pour 2023, je vous souhaite plusieurs nouveaux projets, beaucoup d'audace et encore plus de plaisir à voir notre territoire rayonner!

Merci et bonne lecture!

Normand Lagrange,
Directeur général et
secrétaire-trésorier de
la MRC d'Abitibi-Ouest



LE TERRITOIRE

La MRC d'Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49^e parallèle et à l'ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 532 personnes. Les principaux mandats de la MRC sont ceux de l'aménagement et du développement de son territoire.

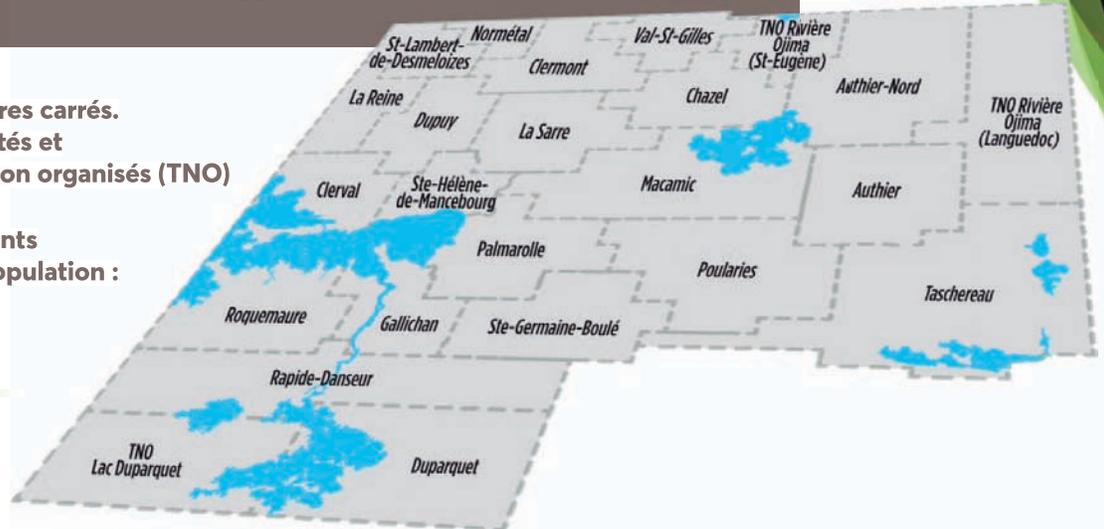


3 415 kilomètres carrés.
21 municipalités et
2 territoires non organisés (TNO)



20 532 habitants
Densité de population :
6 hab/km²

*Données de l'Institut de la statistique du Québec



LES ÉLUS

AUTHIER

Marcel Cloutier,
en poste depuis 2013

AUTHIER-NORD

Fernand Major,
en poste depuis 2021

CHAZEL

Marcel Roy,
en poste depuis 2021

CLERMONT

Daniel Céleste,
en poste depuis 2017

CLERVAL

Michel Cliche,
en poste depuis 2020

DUPARQUET

Jacques Ricard,
en poste depuis 2021

DUPUY

Alain Grégoire,
en poste depuis 2021

GALLICHAN

Serge Marquis,
en poste depuis 2021

LA REINE

Fanny Dupras-Rossier,
en poste depuis 2021

LA SARRE

Yves Dubé,
en poste depuis 2017

MACAMIC

Lina Lafrenière,
en poste depuis 2017

NORMÉTAL

Roger Lévesque,
en poste depuis 2017

PALMAROLLE

Véronique Aubin,
en poste depuis 2021

POULARIES

Pierre Godbout,
en poste depuis 2013

RAPIDE-DANSEUR

Ariane Milot-Breton,
en poste depuis 2021

ROQUEMAURE

Rachel Alarie,
en poste depuis 2021

SAINT-LAMBERT

Diane Provost,
en poste depuis 2013

SAINTE-GERMAINE-BOULÉ

Jaclin Bégin,
en poste depuis 1997

STE-HÉLÈNE-DE-MANCEBOURG

Rémi Morin,
en poste depuis 2021

TASCHEREAU

Michaël Otis,
en poste depuis 2021

VAL SAINT-GILLES

Alain Guillemette,
en poste depuis 2019

TERRITOIRES
NON ORGANISÉS (TNO)
Membres observateurs :

LANGUEDOC

Linda Cloutier-Bédard

ST-EUGÈNE DE CHAZEL

Linda Larouche



ADMINISTRATION ET FINANCES

ÉQUIPE :

Manon Beaudoin, CRIA
Coordonnatrice
aux ressources humaines

Denis Beauregard
Conseiller en communication

Manon Boutin
Commis à la comptabilité

Cécilia Carmona
Chargée de projet attractivité
territoriale et immigration

Jocelyn Caron
Technicien en génie civil

Ginette Coulombe
Secrétaire administrative

Guyline Doire
Secrétaire/Réceptionniste

Sylvie Faucher
Technicienne comptable

Normand Lagrange
Directeur général

Réjeanne Lecours
Technicienne comptable

Guyline Pelletier
Secrétaire / réceptionniste

Vanessa Pronovost
Adjointe administrative

Julien Sévigny, MBA, CPA, CMA
Directeur, service administratif

Micheline Trudel, CPA, CGA
Directrice générale adjointe

SERVICE ADMINISTRATIF

L'équipe du service administratif de la MRC veille à une gestion optimale et en conformité des lois et règlements en vigueur. La principale tâche de ce service est d'assurer le suivi et le respect du budget et des programmes de la MRC et du Territoire non organisé Rivière-Ojima. Elle concrétise les choix stratégiques du conseil d'administration. Annuellement, le service gère un budget de plus de 10 millions de dollars répartis en différents organismes et départements.

BUDGET

Le budget 2022 a été adopté par le conseil d'administration le 27 octobre 2021 pour la MRC et le 8 décembre 2021 pour les territoires non organisés de Rivière-Ojima et du Lac Duparquet. La confection des budgets est le résultat d'un processus qui débute plusieurs mois en avance et est le fruit de plusieurs rencontres de travail.

MRC ABITIBI-OUEST GÉNÉRAL (Administration générale, évaluation foncière, aménagement, santé et bien-être, développement, environnement et autres activités)	5 798 800 \$
CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	2 788 000 \$
FORÊT	1 120 400 \$
TRANSPORT COLLECTIF RURAL	381 000 \$
BOUES SEPTIQUES	185 000 \$
TERRITOIRE NON ORGANISÉ	1 180 300 \$
	11 453 500 \$

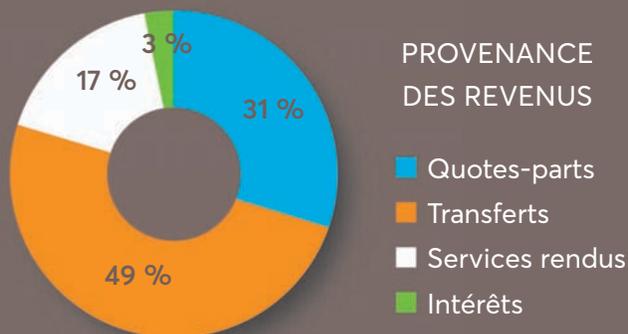
RÉSULTATS FINANCIERS

Les revenus de la MRC d'Abitibi-Ouest proviennent de quotes-parts (contribution des 21 municipalités locales et des Territoires non organisés), de transferts gouvernementaux, de services rendus aux municipalités et aux citoyens ainsi que de revenus d'intérêts.

Les transferts gouvernementaux contribuent à l'exercice des compétences de la MRC et à participer au développement local et régional.

Pour atténuer les effets de la pandémie, le gouvernement du Québec a versé à la MRC d'Abitibi-Ouest 797 257 \$ en 2021.

De ce montant, la MRC a versé, en 2022, 652 164 \$ dans le cadre d'un fonds d'aide aux organismes à but non lucratif et aux coopératives affectés par la pandémie. La MRC a utilisé, en 2022, 45 359 \$ pour mettre en place des mesures favorisant le télétravail, le virage numérique et respecter les mesures sanitaires et la distanciation sociale.



La MRC a réalisé un excédent à des fins fiscales de l'ordre de 919 957 \$. De ce montant, 72 550 \$ est constitué de fonds réservés et de surplus. Un montant de 366 300 \$ a été approprié pour le budget 2023.

Des décisions du conseil d'administration ont été prises afin d'affecter 668 910 \$ à des projets spécifiques qui auront lieu dans les prochaines années.

La MRC a investi, au cours de l'exercice, 127 458 \$ dans les installations du site de boues septique et dans les équipements informatiques favorisant le télétravail.

Pour le Territoire non organisé Rivière-Ojima, l'année 2022 s'est soldé par un excédent à des fins fiscales de l'ordre de 47 467 \$. Un montant de 387 105 \$ a été investi afin de procéder au traitement de surface dans le 6^e-et-7^e rang Ouest de Languedoc.



INTERNET HAUTE VITESSE

Maintenant qu'il est connu que Vidéotron effectuera le déploiement d'Internet haute vitesse sur le territoire, l'entreprise achemine à la MRC, dès février, une communication mensuelle afin d'informer la population sur les travaux en cours et à venir. Nous relayons ensuite cette communication aux élus et aux directions générales des municipalités.

En mai, le gouvernement du Québec dévoile une carte interactive qui permet, pour chaque résidence, de connaître l'admissibilité au programme, le fournisseur de service et le statut actuel des travaux.

Sur notre territoire, les données fournies sur la carte nous permettent de constater que plus de 250 adresses sont mal répertoriées par le Secrétariat à l'Internet haute vitesse et méritent d'être admissibles au déploiement de la fibre optique.

Nous notons que plusieurs foyers sont inscrits comme *déjà desservis* alors que les tests de vitesse effectués l'automne dernier démontraient le contraire.

La MRC d'Abitibi-Ouest a aussitôt entrepris une vérification de ces adresses auprès du gouvernement et de Vidéotron. Cela se traduit occasionnellement par une visite sur le terrain. Nous avons échangé sur une base régulière avec ces organismes afin de faire corriger certaines données. Nous avons également accompagné certaines municipalités qui sollicitaient une rencontre avec Vidéotron.

Considérant que l'échéancier du 30 septembre 2022 ne sera pas respecté, le gouvernement annonce que les clients admissibles au déploiement auront la possibilité d'être branchés plus rapidement, en acceptant une offre promotionnelle pour un branchement satellitaire avec Starlink, s'ils jugent les délais trop longs.

RESSOURCES HUMAINES

L'année 2022 a débuté en contexte de pandémie. Toutefois, un retour attendu en présentiel de l'équipe a été effectué au printemps. Cela a permis l'organisation plus conviviale de diverses activités de mobilisation de l'équipe tout au long de l'année : rencontre d'équipe et comité de direction en présentiel, activités de reconnaissance à la Pourvoirie des Îles du Lac Duparquet, petit déjeuner du directeur général dans les locaux de la MRC d'Abitibi-Ouest, fête de Noël au Club de golf Beattie de La Sarre, etc.

SOUTIEN AUX DIRECTIONS GÉNÉRALES DES MUNICIPALITÉS

La MRC a poursuivi ses échanges et discussions lors de ses rencontres avec la Table des directions générales des municipalités.

De plus, c'est dans ses locaux, en juin dernier, que s'est tenu une formation pour les directions générales des municipalités ainsi que leurs maires ou mairesses sur les rôles et responsabilités des élu(e)s ainsi que la nécessité d'un travail d'équipe. Dispensée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM), cette formation fut bien appréciée par tous les participants.

IMMIGRATION

La MRC a travaillé sur le dépôt d'une demande de financement auprès du gouvernement du Québec pour la mise en œuvre de son *Plan d'action en matière d'accueil, d'intégration et de rétention des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles*.

Pour ce faire :

- 4 rencontres de suivi du comité de pilotage ont été tenues;
- Un exercice de validation a été effectué auprès des principaux acteurs du milieu : municipalités, employeurs, Grande séduction, organismes du milieu, personnes immigrantes.

Rappelons que l'objectif de ce plan est de favoriser l'attraction, l'accueil, l'inclusion et l'établissement durable des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles sur le territoire.

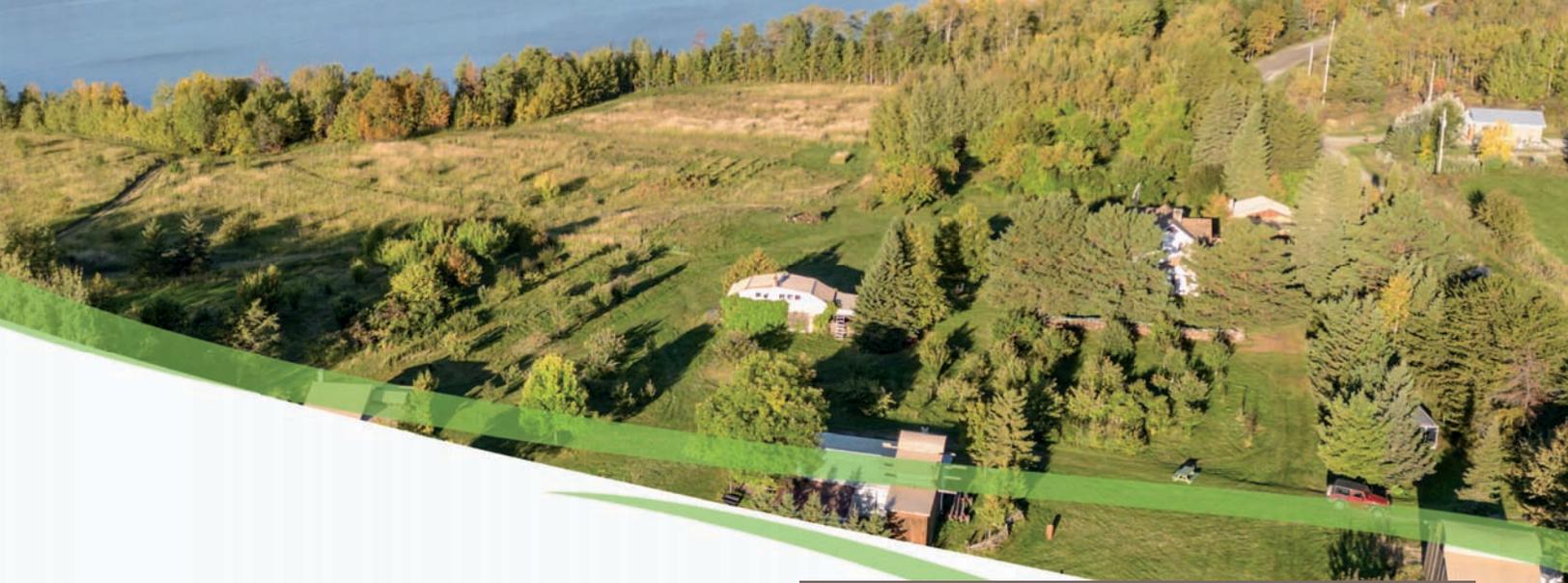
Par ailleurs, afin de réfléchir à l'accompagnement des familles ukrainiennes venant s'établir sur le territoire, la MRC a mis en place un comité ad hoc composé de plusieurs intervenants dont une rencontre s'est tenue au printemps dernier.

C'est également à l'automne que la MRC a joint le comité consultatif immigration de la FQM lui permettant ainsi de partager ses enjeux, besoins et interventions, et ce, au niveau national.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Tous les milieux de travail sont actuellement confrontés à des enjeux de pénurie de main-d'œuvre et la MRC d'Abitibi-Ouest n'y échappe pas. C'est pour cette raison qu'à l'automne 2022, une réflexion a été amorcée afin d'améliorer certaines pratiques de conciliation travail-famille-personnelle, notamment en matière d'horaire et d'organisation du travail au sein de son équipe.

De plus, l'équipe de direction a participé à un Lac-à-l'épaule afin d'échanger sur la culture organisationnelle de la MRC d'Abitibi-Ouest et ses pratiques de gestion.



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

En vertu de la nouvelle « *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail* », la MRC d'Abitibi-Ouest a mis en place un comité de santé et sécurité (CSS) et nommé un représentant à la santé et sécurité (RSS).

Elle a également procédé à la mise à jour de son programme de prévention.



À cela s'ajoutent d'autres dossiers tels que :

- La participation aux rencontres de la Table des ressources humaines d'Abitibi-Ouest et à la préparation du colloque en ressources humaines 2022;
- Les embauches aux postes suivants :
 - Emplois saisonniers (Centre de valorisation des matières résiduelles et Bureau d'information touristique);
 - Conseiller en développement d'entreprises;
 - Conseiller en marketing de contenu et affaires numériques;
 - Préventionniste;
 - Technicien en évaluation foncière;
 - Commis à la comptabilité;
 - Coordinatrice à la gestion des matières résiduelles.
- Le développement des compétences;
- La participation à diverses initiatives de recrutement comme le Salon de l'emploi du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue auquel la MRC d'Abitibi-Ouest a participé pour une 2^e année consécutive;
- La participation à l'organisation de la remise de la médaille régionale de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue qui s'est tenue à La Sarre.
- L'application d'une partie de son Plan de sécurité civile sur le TNO Rivière-Ojima suite au verglas de novembre dernier.
- La modification du Code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC d'Abitibi-Ouest.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les activités et les responsabilités en aménagement du territoire impliquent plusieurs domaines d'activité. Elles touchent notamment les cours d'eau, l'environnement, le développement et l'aménagement du territoire en général.

L'ÉQUIPE AMÉNAGEMENT SE COMPOSE DE :

Normand Grenier,
Directeur du Service

Maxime Gauthier,
Aménagiste

Brian Goulet,
Technicien en géomatique

Papa Déthié Ndione,
Conseiller en aménagement forestier

ACTIONS EN CONTINU

Première responsabilité menant à la création des MRC au Québec, l'aménagement du territoire est une responsabilité partagée entre plusieurs paliers décisionnels, dont le gouvernement du Québec, les municipalités, les organismes mandataires du gouvernement, etc. Nous sommes sollicités quotidiennement par ces divers partenaires locaux et régionaux et nous collaborons pour assurer la cohésion des actions en lien avec les orientations et objectifs du Schéma d'aménagement et de développement révisé (Schéma). Les principales actions sont :

Les principales actions sont :

- examiner différents règlements, projets et interventions du ministère par rapport aux objectifs et aux modalités du document complémentaire du Schéma;
- offrir un soutien technique aux municipalités sur l'interprétation et la rédaction des règlements d'urbanisme;
- suivre et appliquer le règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC;
- assister les inspecteurs municipaux dans l'application des normes des règlements adoptés par la MRC, soit :
 - le règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau;
 - le règlement relatif à l'élevage porcin;
 - le règlement relatif à l'implantation d'éoliennes.

En agissant à titre de municipalité locale pour trois territoires non organisés (TNO), la MRC d'Abitibi-Ouest se charge de leur inspection municipale. En 2022, notre aménagiste a poursuivi son rôle d'inspecteur pour assurer le respect des modalités inscrites dans les règlements d'urbanisme.

En 2022, le Service a travaillé, dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma, sur des mandats en lien avec l'occupation dynamique du territoire ainsi qu'avec les milieux humides et hydriques. Nous avons particulièrement dirigé notre énergie vers les dossiers suivants :

1. le projet de Plan régional des milieux humides et hydriques;
2. la modification du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC d'Abitibi-Ouest afin de relocaliser les affectations de villégiature et de récréoconservation sur le territoire de la municipalité de Taschereau;
3. la demande à portée collective en vue de permettre la construction d'une résidence par lot originaire en zone agricole permanente;
4. l'analyse de conformité des règlements de concordance des municipalités avec le Schéma d'aménagement et de développement révisé;
5. le Plan de développement du transport collectif;
6. la connaissance et la protection du patrimoine immobilier.

QUELQUES RÉALISATIONS 2022 :

- le projet de Plan régional des milieux humides et hydriques;
- le règlement no 01-2022 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé.

SÉCURITÉ INCENDIE

La MRC d'Abitibi-Ouest œuvre dans le domaine de la sécurité incendie depuis l'entrée en vigueur de la *Loi sur la sécurité incendie* au début des années 2000. Les activités et responsabilités de la MRC concernent le maintien d'un schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) et la mise en œuvre de son plan d'action.

Principal outil de gestion des risques d'incendie, le SCRSI vise à encadrer et à améliorer la prévention, l'intervention et la planification en matière de sécurité incendie. Les 21 municipalités et les 12 services en sécurité incendie (SSI) représentent, avec l'équipe de la MRC, les principaux acteurs de la mise en œuvre du SCRSI.

NOTRE ÉQUIPE EST CONSTITUÉE DE :

Normand Grenier,
Directeur du Service

Carol Gauthier,
Coordonnateur

Nicolas Carboneau,
Préventionniste

ACTIONS EN CONTINU

Le plan de mise en œuvre du SCRSI identifie des actions se déroulant toute l'année, dont les principales sont la formation, le rapport annuel d'activité incendie, la sensibilisation et l'inspection de prévention.



FORMATION DES EFFECTIFS

Le ministère de la Sécurité publique (MSP) offre un programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel afin de soutenir les municipalités dotées d'un SSI.

Dans le cadre de ce programme, le MSP a désigné la MRC comme axe de communication et courroie de transmission de l'information. Nous traitons de façon particulière les sujets suivants :

- les besoins en formation et les demandes formulées par les municipalités;
- les confirmations du départ et de la fin des cohortes de formation;
- les réclamations d'aide financière.

La MRC ne coordonne pas la formation. Elle redistribue aux municipalités participantes les subventions du MSP selon les relevés qu'il a établis. En 2022, 18 candidats ont débuté une formation Pompier 1 sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ INCENDIE

La MRC collecte, auprès des municipalités et SSI, les informations nécessaires à la rédaction du rapport annuel d'activité à l'échelle du territoire. Ce document, transmis au ministère, permet notamment d'assurer un suivi des actions ciblées dans le SCRSI.

SENSIBILISATION

En 2022, des capsules vidéo sur la prévention incendie ont été diffusées sur Facebook, et deux communications ont été publiées sur le site Internet de la MRC et dans un journal distribué sur l'ensemble du territoire. Les messages de sensibilisation concernent le barbecue, le ramonage des cheminées et la sécurité durant le temps des fêtes.

Nous avons aussi participé, en octobre dernier, à la Semaine de prévention des incendies, en publiant l'affiche promotionnelle du MSP «*Le premier responsable, c'est toi*», sur le site Internet de la MRC et dans les journaux locaux.

INSPECTION DE PRÉVENTION

Depuis l'entrée en vigueur du SCRSI, la MRC est responsable des visites de prévention et de la production de plan d'intervention pour les bâtiments à risques plus élevés. Les plans d'interventions constituent une banque de données très utiles. Ils permettent aux pompiers de se familiariser avec le bâtiment en question lors des programmes d'entraînement. Ces visites et les documents ont été réalisés par un préventionniste qualifié tel que spécifié dans le règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal.

DOSSIERS PRIORISÉS

En 2022, l'équipe du Service incendie a poursuivi la révision du SCRSI. Ce dernier est en vigueur depuis 2010 et il doit être révisé à la sixième année selon la Loi sur la sécurité incendie.

À la suite du nouveau classement de risques des bâtiments sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest, de la compilation des statistiques et de la validation des données auprès des municipalités et des SSI, le conseil d'administration de la MRC a créé en 2021 le comité ad hoc en vue de recommander des objectifs et des actions pour le SCRSI révisé. Le comité ad hoc s'est réuni à cinq reprises durant l'année.

L'équipe du Service incendie a offert un soutien technique aux municipalités concernant la mise à jour de quelques ententes intermunicipales relatives à la fourniture de service en sécurité incendie. Elle a aussi confectionné, en collaboration avec le comité ad hoc, un projet d'entente en sécurité incendie sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest. L'objet de la présente entente est de permettre à toute municipalité locale de la MRC de bénéficier d'une fourniture de services en sécurité incendie et d'établir les obligations et les modalités de cette entente lors d'un appel initial et lors d'une demande d'entraide ponctuelle pour porter assistance à l'autre service de sécurité incendie relativement aux interventions ou aux incidents. Le projet d'entente sera présenté et soumis aux municipalités au cours de l'année 2023 en vue de remplacer l'entente actuelle.

Dans le cadre de la mise en œuvre du SCRSI, les municipalités doivent adopter et mettre en œuvre des programmes de prévention spécifique. Pour aider les municipalités, la MRC a préparé, en 2022, un modèle de programme concernant l'installation et la vérification du fonctionnement des avertisseurs de fumée, et d'autres modèles de programme seront élaborés dans les prochaines années.

QUELQUES RÉALISATIONS 2022 :

- 67 visites de prévention;
- 64 rapports d'anomalie;
- 61 plans d'intervention.

PROGRAMMES DE RÉNOVATION ET D'ADAPTATION DE DOMICILE

La MRC d'Abitibi-Ouest est mandatée par la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour la livraison du programme d'adaptation de domicile (PAD) et le programme de rénovation « RénoRégion ».

Le programme « RénoRégion » a pour but de permettre aux ménages à faible revenu vivant en milieu rural d'effectuer des travaux sur leur résidence lorsque celle-ci présente une ou plusieurs déficiences majeures. En 2022, la SHQ a accordé à la MRC une enveloppe budgétaire de 200 000 \$, et la subvention par logement peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 25 000 \$.

Le programme PAD soutient financièrement les propriétaires d'un domicile occupé par une personne handicapée pour la réalisation de travaux d'adaptation. La SHQ a confié trois nouveaux dossiers à la MRC en 2022.

NOTRE ÉQUIPE EST CONSTITUÉE DE :

Normand Grenier,
Directeur de l'aménagement du territoire
Contrat avec firme externe
Inspectrice accréditée

SERVICE DE DÉVELOPPEMENT

NOTRE ÉQUIPE EST CONSTITUÉE DE :

Maude Bergeron
Agente de développement rural

Eric Fournier
Directeur du Service de développement

Marie-Pier Lebel
Agente de développement rural

Julie Mainville
Agente de développement rural

Mylène Noël
Agente de développement rural

Julie Roy
Conseillère en développement économique

Éric St-Pierre
Conseiller en développement d'entreprises

Marilou Brazeau-Tourigny
Conseillère en développement économique

Cesar Vianna
Conseiller en marketing de contenu et affaires numériques

Soucieuse de contribuer au développement d'une économie durable, la MRC d'Abitibi-Ouest a choisi d'exercer sa pleine compétence en matière de développement économique local et régional. Ayant pour mandat de favoriser le développement local et l'entrepreneuriat, le Service de développement assure un service de première ligne et de proximité aux entrepreneurs de notre territoire.



ENTREPRENEURIAT

À travers ce mandat, le Service de développement offre aux entrepreneurs une variété de services adaptée à leurs projets, qu'ils soient en phase de démarrage, d'expansion, de consolidation, de vente ou de relève.

L'accompagnement des entrepreneurs, individuels ou collectifs, se concrétise par un soutien technique à la réalisation du projet qui peut être complété par un soutien financier grâce aux fonds gérés par le milieu.

Véritable porte d'entrée pour ceux qui souhaitent concrétiser un projet, le Service de développement demeure à l'affût de toutes les informations pertinentes afin de les partager avec tous ceux qui sauront en maximiser les retombées pour notre territoire.

Au cours de la dernière année, plus de 89 entrepreneurs ont bénéficié de nos différents services!

Répartition des interventions - Types de services	Dossiers	
Orientation et référence	39	44 %
Accompagnement - Gestion de projet	21	24 %
Accompagnement - Gestion des affaires	11	12 %
Financement	18	20 %
Formation	0	0 %
Mentorat	0	0 %
	89	
Répartition des interventions - Types de projet	Dossiers	
Démarrage	44	49 %
Acquisition	6	7 %
Acquisition - Relève	3	3 %
Développement	22	25 %
Consolidation-COVID	14	16 %
	89	
Répartition des interventions - Secteurs d'activités	Dossiers	
Agroalimentaire	13	15 %
Foresterie	5	6 %
Manufacturier	8	9 %
Tourisme, loisirs & culture	18	20 %
Services	38	43 %
Commerce	7	8 %
	89	

FINANCEMENT

Les conseillers en développement accompagnent les entrepreneurs dans la recherche de financement auprès des intervenants des milieux financiers et gouvernementaux. Afin de soutenir la concrétisation de projets entrepreneuriaux, la MRC d'Abitibi-Ouest dispose de différents programmes d'aides financières pour soutenir la concrétisation de projets entrepreneuriaux sur son territoire. Ces programmes, sous forme de contribution non remboursable ou remboursable, créent un effet de levier important en stimulant l'investissement d'autres partenaires financiers.

Jusqu'au 14 juin 2022, les entreprises visées par un ordre de fermeture, ou éprouvant des difficultés financières en raison de la COVID-19, ont pu bénéficier d'une aide financière du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME). Suite à la levée de l'état d'urgence sanitaire, une bonification du programme par le gouvernement du Québec a permis de convertir en contribution non remboursable l'équivalent de 25 % du financement accordé.

Montants alloués

	Montant	Dossier
Aides financières non remboursables		
Fonds Émergence	- \$	0
Fonds Jeunes Promoteurs	6 225 \$	2
Fonds Transition Numérique	- \$	0
Fonds d'Économie Sociale	- \$	0
	6 225 \$	2
Aides financières remboursables		
Fonds Local d'Investissements (FLI)	278 000 \$	4
Fonds Local d'Investissements (FLI) - Volet Relève	75 000 \$	3
Programme d'Aide d'Urgence aux Petites et Moyennes Entreprises (PAUME) ¹	276 266 \$	12
1. Pardon de prêt en vertu du volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM) ou Aide à la relance des entreprises affectées par la pandémie (AREAP)	629 266 \$	19
	188 221,72 \$	
Autres programmes d'aides financières		
Programme Créavenir	15 000 \$	1
Mesure Soutien au Travail Autonome (STA)	105 382 \$	10
	120 382 \$	11
Emplois maintenus ou créés	153	
Investissements générés	9 169 398 \$	
Répartition des aides financières par secteurs d'activités	Montant	Dossier
Agroalimentaire	207 214 \$	4
Foresterie	- \$	0
Manufacturier	- \$	0
Tourisme, loisirs & culture	171 711 \$	8
Services	215 820 \$	13
Commerce	161 128 \$	7
	755 873 \$	32

ACCOMPAGNEMENT MARKETING DE CONTENU ET AFFAIRES NUMÉRIQUES

Au cours des dernières années, différentes initiatives ponctuelles ont été supportées afin d'accroître les compétences numériques et technologiques des entrepreneurs. Dans cette optique, la MRC d'Abitibi-Ouest a procédé à l'embauche d'un conseiller spécialisé en marketing de contenu et affaires numériques afin de renforcer l'offre de services aux entrepreneurs. À travers ce mandat, un service d'accompagnement personnalisé et adapté aux besoins particuliers de chaque individu a pu être offert : orientation, diagnostic, planification de stratégie, mise en œuvre, mesure et évaluation de performance. De plus, des formations individuelles et en petits groupes ont été offertes sur différents sujets tels que : Le Tourisme et le marketing numérique, Techniques de photographie en utilisant les appareils mobiles, Utilisation des réseaux sociaux en affaires, etc.

Répartition des interventions numériques - Types de services	Dossiers	
Accompagnement - Orientation	21	24 %
Accompagnement - Diagnostique	24	28 %
Accompagnement - Planification	17	20 %
Accompagnement - Mise en oeuvre	9	10 %
Accompagnement - Évaluation	5	6 %
Outils Formation	8	9 %
Formation Groupe	2	2 %
	86	

Répartition des interventions numériques - Secteurs	Dossiers	
Agroalimentaire	28	33 %
Foresterie	0	0 %
Manufacturier	0	0 %
Tourisme, loisirs & culture	41	48 %
Services	13	15 %
Commerce	4	5 %
	86	

Répartition des clients numériques - Secteurs	Dossiers	
Agroalimentaire	12	39 %
Foresterie	0	0 %
Manufacturier	0	0 %
Tourisme, loisirs & culture	13	42 %
Services	4	13 %
Commerce	2	6 %
	31	

RÉSEAUTAGE BIOALIMENTAIRE

Soucieux d'assurer un développement concerté des canaux de mise en marché de proximité sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest, les différents acteurs de la filière bioalimentaire (producteurs, transformateurs, commerces, restaurateurs, intervenants) ont été invités à participer à une démarche innovante. Cette activité novatrice, présentée en mode virtuel les 2, 17 et 24 mars 2022, avait pour objectif d'identifier des opportunités et pistes d'action pour une mise en marché de proximité concertée entre les différents acteurs du secteur bioalimentaire local, « du champ jusqu'à l'assiette » (33 participants).

À l'été 2022, une campagne de promotion a été lancée sur les réseaux sociaux dans le cadre du concours Saveurs Locales. Ayant pour objectifs d'accroître le rayonnement des restaurateurs, producteurs et transformateurs bioalimentaire de l'Abitibi-Ouest, la campagne a touché 49.287 personnes sur Facebook et 7.138 personnes sur Instagram. Cette initiative s'est conclue par la réalisation d'une enquête sur les habitudes de consommation des produits locaux afin de mieux connaître les habitudes et les besoins des consommateurs (174 répondants).

En octobre 2022, au terme d'une saison estivale bien remplie, la MRC d'Abitibi-Ouest tenait une activité de réseautage à la Table des Chefs du Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi (CFPLA). Organisée en collaboration avec la SADC d'Abitibi-Ouest, Services Québec, l'Espace entrepreneuriat collectif et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), cette activité a permis à plusieurs producteurs, transformateurs et intervenants de notre territoire, d'échanger sur différents sujets touchant le développement du secteur agroalimentaire de l'Abitibi-Ouest (28 participants).

Il est toujours possible de célébrer la richesse de notre terroir et la créativité de nos producteurs et transformateurs bioalimentaires en consultant la page @SaveurLocalesAO.

QUELQUES RÉALISATIONS, EN COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES DU MILIEU

- Un comité de vigie économique, regroupant la Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest, la SADC d'Abitibi-Ouest, la MRC d'Abitibi-Ouest, la Ville de La Sarre, la députée Mme Suzanne Blais et le député M. Sébastien Lemire, s'est réuni afin de coordonner les interventions pour appuyer les entrepreneurs affectés par les mesures sanitaires mise en place pour contrôler la pandémie de covid-19.
- Soutien aux initiatives de sensibilisation de l'entrepreneuriat, tel que OSEntreprendre.

DOSSIERS TERRITORIAUX & AUTRES IMPLICATIONS

- Conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest (CCIAO)
- Espace d'accélération et de croissance de l'Abitibi-Témiscamingue (EACAT)
- Table économique de la conférence administrative régionale Abitibi Témiscamingue (TéCAR-AT)
- Conseil d'administration du Centre technologique des résidus industriels (CTRI)
- Comité Défi OSE entreprendre d'Abitibi-Ouest

DÉVELOPPEMENT LOCAL

À travers ce mandat, le Service de développement assure un leadership de concertation et de mobilisation de tous les partenaires de leur territoire œuvrant en développement, qu'ils soient publics ou privés.

Issu de la concertation et de la participation des citoyens, des partenaires et des élus, le Plan de développement durable 2019-2029 de la MRC d'Abitibi-Ouest sert de lignes directrices aux actions menées par le Service de développement.

ANIMATION DU MILIEU

Le développement local se conçoit comme un processus mobilisant les acteurs locaux en vue d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Dans cette perspective, l'animation du milieu par les agents de développement rural permet d'introduire une dynamique participative où les citoyens sont amenés à prendre conscience de leurs besoins, à s'exprimer, à s'impliquer dans la prise de décision et dans la mise en œuvre de solutions permettant de résoudre leurs problèmes de façon appropriée.

Le but ultime de l'animation est de renforcer la capacité des milieux à prendre en charge leur avenir et la réalisation d'initiatives de développement. Agissant comme une bougie d'allumage pour certains projets, les agentes de développement rural offrent un éventail de services :

- Encourager la prise en charge des communautés locales par la mobilisation et la concertation des différents intervenants du milieu;
- Accompagner les municipalités qui désirent entreprendre une démarche de planification stratégique et d'animation dans leur communauté;
- Accompagner les municipalités et les intervenants du milieu dans le développement de projets à caractère culturel, touristique, social ou communautaire;
- Accompagner les entrepreneurs collectifs dans la création et la réalisation de nouveaux projets en lien avec le développement des communautés;
- Exercer une veille stratégique des différents facteurs, internes et externes, ainsi que des événements, présents et futurs, pouvant influencer l'avenir du territoire.

Grâce à l'accompagnement qu'elles offrent à travers les différentes étapes de réalisation d'un projet, ainsi qu'aux précieux renseignements fournis au sujet des sources de financement et des programmes d'aides financières disponibles, les agentes contribuent à la réalisation de nombreux projets structurants sur notre territoire.

FONDS D'AIDE AUX ORGANISMES AFFECTÉS PAR LA PANDÉMIE COVID-19

Ce programme non-récurrent vise à soutenir les organismes à but non lucratif et coopératives non financières de la MRC d'Abitibi-Ouest ayant subi des pertes de revenus ou assumé des coûts supplémentaires en raison de la pandémie. De nouveaux projets ou activités ayant été stimulés par la pandémie et nécessaires à la réalisation de la mission de l'organisme ont également bénéficiés d'une aide financière dans le cadre du 2^e volet de ce programme.

	Montants	Dossiers
Volet 1 – Compensation des pertes de revenus nets et de dépenses supplémentaires	232 488 \$	25
Volet 2 – Développement d'initiatives structurantes liées à la pandémie	419 675 \$	18

1^{er} appel à projets – Volet 1 :

35 projets déposés / 20 acceptés.

Aide financière versée : 168 471 \$

1^{er} appel à projets – Volet 2 :

13 projets déposés / 10 acceptés.

Aide financière versée : 189 947 \$

2^e appel à projets – Volet 1 :

6 projets déposés / 5 acceptés.

Aide financière versée : 64 017 \$

2^e appel à projets – Volet 2 :

8 projets déposés / 8 acceptés.

Aide financière versée : 229 728 \$

POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (PSPS)

Ce programme permet d'encourager la mobilisation des communautés et de soutenir la réalisation de projets structurants visant l'amélioration des milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental.

Nom du projet	Municipalité	Aide octroyée
Aménagement intérieur de deux yourtes	Val St-Gilles	27 056 \$
Développement de la forêt Skinoramik	Ste-Germaine	36 000 \$
Halte routière phase 2	Poularies	54 000 \$
Amélioration du Gym PerforMance et création d'activités	Mancebourg	12 209 \$
Des services pour nos familles	Authier	26 527 \$
Aménagement sous-sol bibliothèque	Macamic	54 000 \$
Animation du milieu - Embauche d'une ressource	TNO	7 650 \$
Équipements pour le camp de jour	Palmarolle	40 132 \$
L'Héritage communautaire	Authier-Nord	18 000 \$
1^{er} appel à projets : 9 projets déposés / 9 acceptés.		275 574 \$

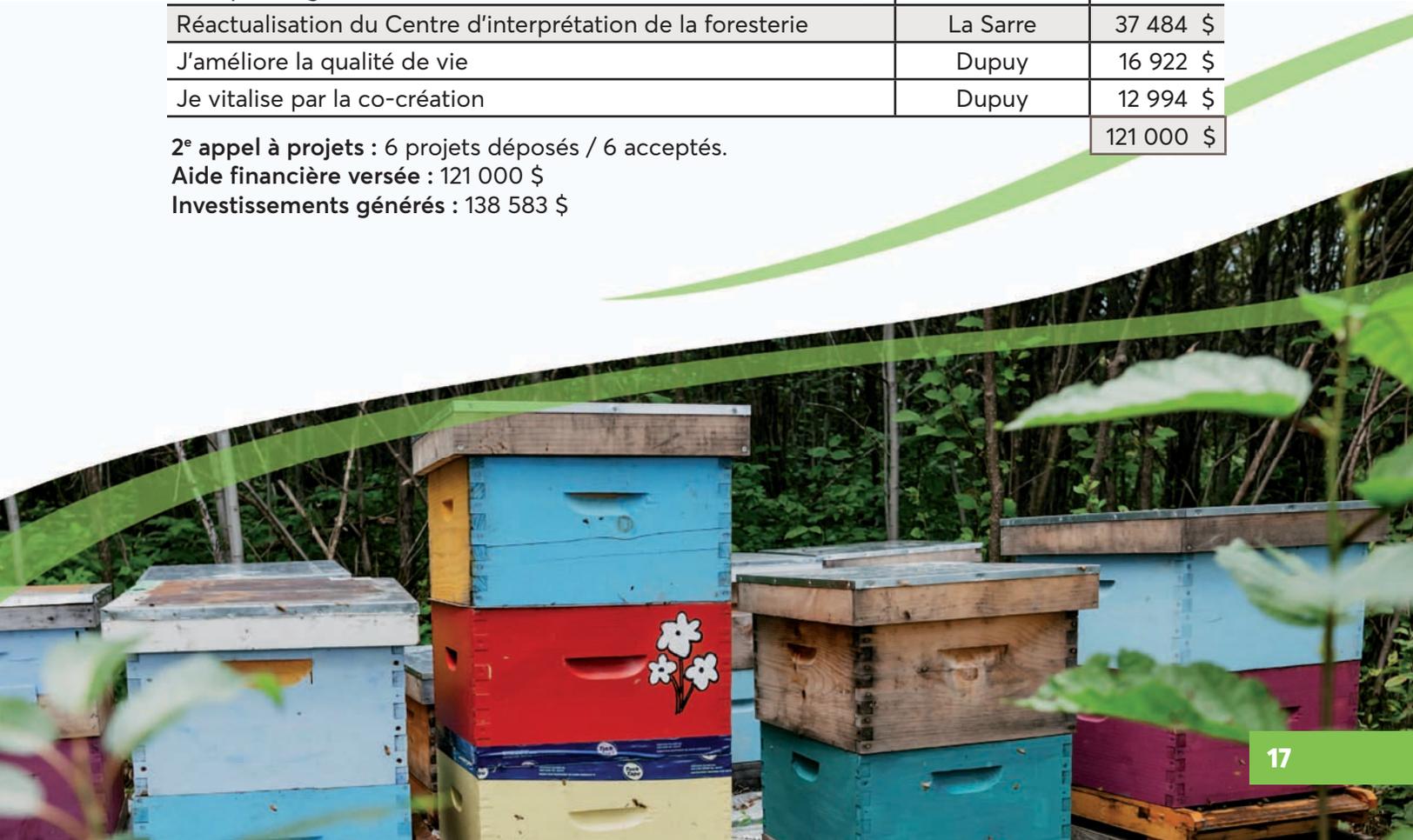
Aide financière versée : 275 574 \$

Investissements générés : 587 853 \$

Nom du projet	Municipalité	Aide octroyée
Améliorer les services offerts au Parc Michelle-Desmarais	Normétal	23 000 \$
Électrification du relais 4H	Palmarolle	12 600 \$
Trampoline géant	St-Lambert	18 000 \$
Réactualisation du Centre d'interprétation de la foresterie	La Sarre	37 484 \$
J'améliore la qualité de vie	Dupuy	16 922 \$
Je vitalise par la co-création	Dupuy	12 994 \$
2^e appel à projets : 6 projets déposés / 6 acceptés.		121 000 \$

Aide financière versée : 121 000 \$

Investissements générés : 138 583 \$



SOUTIEN À LA VITALISATION ET À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE

Par le biais de sa politique de soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale, la MRC d'Abitibi-Ouest appuie la réalisation de démarches et d'initiatives de vitalisation sur son territoire, et plus particulièrement celles des municipalités affichant globalement une faible vitalité économique, telle que définie par l'indice de vitalité économique (IVE) de l'Institut de la statistique du Québec.

Au printemps 2022, les municipalités d'Authier, de Normétal et de Taschereau, qui sont particulièrement visées par cette entente, ont entrepris une démarche d'accompagnement avec Visages Régionaux afin de prendre un pas de recul par rapport à leur situation. Les membres des comités de vitalisation locaux, des conseils municipaux ainsi que de la direction de chacune des municipalités visées ont été conviés à réfléchir à l'avenir de leur communauté lors d'une journée d'inspiration et d'idéation. À la suite de cette activité, un rapport formulant plusieurs recommandations de projets structurants a été

soumis aux comités de vitalisation afin que ceux-ci puissent ensuite prioriser certains projets selon leurs intentions à court, moyen et long terme.

Les porteurs de projets ont jusqu'au 25 janvier 2023 pour répondre au premier appel de projets lancé dans le cadre de ce programme.



QUELQUES RÉALISATIONS, EN COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES DU MILIEU :

- Participation au comité pour accroître l'offre de services de garde sur le territoire et des outils pour faciliter l'implantation d'un service de garde en milieu familial accrédité. De ce comité est née un fonds afin de favoriser le développement de nouveaux services de garde en milieu familial. La MRC d'Abitibi-Ouest a contribué à la promotion de ces différentes initiatives en remettant une somme de 25 000 \$ au Bureau coordonnateur des services de garde en milieu familiale CPE les petits Chatons, afin de faire la promotion des nouvelles mesures incitatives.
- Dans le cadre de l'élaboration de sa stratégie jeunesse, la MRC d'Abitibi-Ouest s'est dotée d'un comité consultatif jeunesse composé de 10 jeunes de 12 à 35 ans représentant les différents secteurs du territoire. Le comité s'est rencontré pour la première fois en décembre 2022 afin de prioriser les thématiques jeunesse de notre territoire. Le comité a comme mission d'orienter et de déterminer les actions visant à mieux représenter les besoins des jeunes du territoire.
- En 2022, MRC d'Abitibi-Ouest a obtenu une aide financière de 17 500 \$ au Secrétariat à la jeunesse dans le cadre des Stratégies jeunesse en milieu municipal pour conceptualiser avec les jeunes, des aires de travail extérieures. Avec l'aide du Collectif Territoire, une activité de prototypage et un sondage en ligne ont permis de cerner les besoins des jeunes (37 participants). Une entente avec le Carrefour jeunesse emploi de l'Abitibi-Ouest et le Centre de service scolaire du Lac-Abitibi permettra de déployer quatre (4) aires de travail extérieures conçues selon les demandes formulées par les jeunes.
- Mise à jour de la **Politique familiale et des aînés en forme** de la MRC d'Abitibi-Ouest et accompagnement de onze (11) municipalités participantes dans leur démarche de consultation, rédaction et/ou la mise à jour de leur Politique familiale municipale (PFM) et démarche Municipalité amie des aînés (MADA).

DOSSIERS TERRITORIAUX ET AUTRES IMPLICATIONS

- Comité adviseur CPAT | Stratégie régionale en matière d'attractivité
- Salon des loisirs | Veille et animation des réseau sociaux

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

La préservation du patrimoine, des arts et de la diversité culturelle est une valeur très importante pour les citoyens de notre territoire. Indispensable à un développement humain responsable, à la préservation de l'identité et de la diversité, la culture constitue l'un des quatre piliers fondamentaux de l'approche de développement durable préconisée par la MRC d'Abitibi-Ouest.

Adoptée en 2017 à la suite de la consultation des partenaires, la Politique culturelle de la MRC d'Abitibi-Ouest présente la vision, les enjeux et les orientations prioritaires par les intervenants du milieu. Alors qu'elle souhaite que les acteurs du milieu s'affirment et jouent un rôle actif dans le développement culturel du territoire, la MRC d'Abitibi-Ouest entend pour sa part jouer un rôle de catalyseur :

- En suscitant des partenariats avec les artistes et les groupes professionnels reconnus;
- En encourageant l'émergence de groupes ou d'associations à caractère culturel et leur offrira des services aptes à soutenir leur développement et à faciliter la réalisation de leurs projets;
- En favorisant, de façon ponctuelle, toute collaboration susceptible d'aider à la mise en œuvre de projets permanents et mutuellement profitables.

Afin d'assurer l'atteinte des objectifs de développement culturel qu'elle s'est fixée, la MRC a conclu une entente culturelle avec la Ville de La Sarre afin que l'ensemble des municipalités, les organismes culturels et les partenaires du milieu puissent bénéficier de l'expertise de l'équipe du Service de la culture, du patrimoine et du tourisme de la Ville de La Sarre.

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

En 2022, la MRC d'Abitibi-Ouest et la Ville de La Sarre renouvelaient, pour une période de 2 ans, l'Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications. Au cours de l'année, plusieurs activités ayant pour objectif de faire découvrir différentes activités culturelles, artistes et disciplines aux citoyens de l'Abitibi-Ouest ont été réalisées dans le cadre de cette entente.

EN VOICI QUELQUES EXEMPLES :

- Soutien financier au projet de documentaire sur le Paradis du Nord de la Troupe à Cœur Ouvert;
- Collaboration à la réalisation des ateliers créatifs de l'École du rang II d'Authier;
- Collaboration au projet de l'École du rang II, L'École du rang 2 vous rend visite!;
- Offre d'activités culturelles avec Sophie Royer lors de la saison estivale 2022 avec le projet un Été créatif en Abitibi-Ouest;
- Atelier de bijou avec l'artiste Katia Martel dans les 4 CPE du territoire dans le cadre de la grande semaine des tout-petits.





PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER AUX PROJETS CULTURELS DE L'ABITIBI-OUEST 2022 (PSPC)

Ce programme permet d'encourager l'émergence de groupes ou d'associations à caractère culturel, soutenir leur développement et faciliter la réalisation de leurs projets.

Nom du projet	Municipalité	Aide octroyée
Le pigeon voyageur	Sainte-Germaine-Boulé	2 340 \$
Activité de la relève et ateliers de formations	Abitibi-Ouest	3 500 \$
Création de signets et explorer la magie	Taschereau	1 328 \$
Coup de pinceau	La Reine	2 250 \$
À la découverte des arts	Poularies	4 000 \$
		13 418 \$

1 appel à projets :

6 projets déposés et 5 acceptés.

Aide financière versée : 13 418 \$

Investissements générés : 17 890 \$

PROGRAMME D'ART MURAL (PAM)

Lancé en juin 2021, le Programme d'art mural vise la réalisation de murales extérieures visibles, créatives et liées à leur contexte sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest. Les projets doivent impliquer les citoyens, entreprises, organismes ou institutions locales autour d'un projet culturel commun et inclure de la médiation culturelle. Le but est de permettre des situations d'échange et de rencontre entre les artistes et les citoyens, afin que ces derniers deviennent acteurs du projet.

Nom du projet	Municipalité	Aide octroyée
Notre milieu de vie	La Reine	5 000 \$
		5 000 \$

1 appel à projets :

1 projet déposé et 1 accepté.

Aide financière versée : 4 868 \$

Investissements générés : 6 085 \$

LES RENCONTRES HYDRO-QUÉBEC

En 2022, la MRC d'Abitibi-Ouest a été sélectionné pour participer aux rencontres Hydro-Québec. Les Rencontres Hydro-Québec sont un volet spécial des Journées de la Culture initié en 2020 par la collaboration d'Hydro-Québec et de Culture pour tous dans le but de susciter et soutenir la production d'activités culturelles et artistiques dans des municipalités de moins de 3 000 habitants, et généralement moins présentes dans la programmation des Journées de la Culture. Grâce à cette aide financière, les municipalités d'Authier, La Reine et Roquemaure ont pu offrir des activités culturelles gratuitement à leur population dans le cadre des journées de la culture.

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI

Le 1^{er} avril 2021, la *Loi sur le patrimoine culturel* (LPC) a introduit l'obligation pour les municipalités régionales de comté (MRC) d'adopter et de mettre à jour périodiquement un inventaire des immeubles construits avant 1940 qui sont situés sur leur territoire et qui présentent une valeur patrimoniale. Une demande d'aide financière au programme de Caractérisation des immeubles et des secteurs à potentiel patrimonial du ministère de la Culture et des Communications permettra à la MRC d'Abitibi-Ouest de bénéficier de l'expertise de consultants externes pour la réalisation de ce mandat.

DOSSIERS TERRITORIAUX & AUTRES IMPLICATIONS

- Comité consultatif régional en loisir culturel
- Table de concertation en patrimoine religieux Abitibi-Témiscamingue
- Comité de travail réserve de conservation régionale
- Comité de l'entente sectorielle en culture

ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

Dans un contexte où les enjeux démographiques et la pénurie de main-d'œuvre représentent un défi pour la plupart des territoires, l'attraction des nouveaux arrivants, tout comme leur bien-être dans leur communauté d'accueil, est devenue l'une des clés pour assurer leur développement et leur vitalité.

On remarque que les territoires qui empruntent la voie de l'attractivité semblent démontrer une force particulière, un dynamisme rayonnant qui, forcément, fait pâlir les territoires voisins. Le concept de l'attractivité doit faire référence aux actions que l'on pose collectivement, pour s'assurer de la rétention de notre population. Que ce soient les jeunes, les familles ou les aînés, tous les segments de la population doivent se sentir concernés par l'avenir de leur territoire. Chacun doit être habité par les sentiments de fierté et d'appartenance à son milieu.

Soucieuse de promouvoir une communauté rurale vivante et dynamique, la MRC d'Abitibi-Ouest s'est engagée dans une démarche visant à mettre en œuvre différentes initiatives afin d'inciter un plus grand nombre de personnes à venir vivre, travailler et étudier en Abitibi-Ouest.

VITALITÉ RURALE : POUR UNE COMMUNAUTÉ VIVANTE ET DYNAMIQUE

Le projet Vitalité rurale vise le déploiement d'une communauté vivante et dynamique, en cohérence avec l'identité du territoire et la marque territoriale proposée. Celle-ci se caractérise par sa nature généreuse et accessible, mais également par sa communauté chaleureuse et créative. Chez nous, les gens se regardent, se sourient et se saluent. L'humanisme et la bienveillance qui se dégagent de la population créent un sentiment de sécurité au sein de la communauté et chacun peut facilement avoir un impact dans son milieu. Un peu comme une terre promise, l'Abitibi-Ouest se présente comme un espace parfait et riche d'opportunités pour bâtir ses rêves.

Élaborée à partir des éléments distinctifs du territoire, les différentes pistes d'actions ciblées permettront de consolider, ou de mettre en place, certaines des conditions gagnantes recherchées pour attirer de nouveaux citoyens, et favoriser la rétention des habitants de la MRC d'Abitibi-Ouest. Le 14 décembre 2022, la MRC d'Abitibi-Ouest concluait une entente avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour la réalisation du projet. Le cadre de gestion et les règles de fonctionnement régissant cette entente sont disponibles sur notre site Internet.

ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT VISANT LA MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATÉGIE RÉGIONALE ET TERRITORIALE, D'ATTRACTION ET D'ÉTABLISSEMENT DURABLE DES PERSONNES EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Issue de la concertation régionale, cette entente permet d'assurer la mise en commun des ressources financières nécessaire à la mise en œuvre de la « Stratégie régionale et territoriale, d'attraction et d'établissement durable des personnes en Abitibi-Témiscamingue. Cette démarche permettra d'assurer la convergence, la cohérence et la complémentarité des initiatives et des actions des différents partenaires à la fois pour colliger et diffuser de l'information que pour mettre en œuvre des projets ponctuels, innovants et concertés répondant aux enjeux à court et à moyen termes liés à l'attraction, l'accompagnement et l'établissement durable des personnes.

PLAN D'ACTION EN MATIÈRE D'ACCUEIL, D'INTÉGRATION ET DE RÉTENTION DES PERSONNES IMMIGRANTES ET DES MINORITÉS ETHNOCULTURELLES

Les personnes immigrantes de toutes origines contribuent à l'essor social, culturel et économique des collectivités québécoises. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, leur participation à la création de la richesse collective est d'autant plus importante. Alors que les personnes immigrantes représentaient près de 14 % de la population du Québec en 2016, celles-ci ne représentaient alors que 0,46 % de la population en Abitibi-Ouest. Dans la continuité des travaux ayant menés à l'adoption du plan d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre, la MRC d'Abitibi-Ouest a entrepris une démarche de consultation visant à identifier les actions à mettre en œuvre pour offrir un environnement accueillant et inclusif aux personnes immigrantes et aux minorités ethnoculturelles.

Initiée dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) cette démarche amenée à l'adoption, en février 2022, du Plan d'action en matière d'accueil, d'intégration et de rétention des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

DOSSIERS TERRITORIAUX & AUTRES IMPLICATIONS

- La Grande Séduction Abitibi-Ouest
- En partenariat avec La Grande Séduction Abitibi-Ouest, participation au Sommet des Forces fraîches
- Participation aux séances de Mastermind organisées dans le cadre du SMED 2.0 sur l'attractivité territoriale en Abitibi-Témiscamingue.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La MRC d'Abitibi-Ouest a choisi de positionner l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens au centre de ses préoccupations. Le respect, l'entraide et la solidarité sont des valeurs très importantes pour les citoyens de notre territoire. Prendre les autres en considération, s'aider mutuellement ou démontrer un fort sentiment d'appartenance envers sa communauté sont des gestes quotidiens dont l'importance a été mise en lumière suite aux événements de la dernière année.

Puisqu'il importe d'agir de façon concertée afin de mettre en place les conditions nécessaires pour soutenir les personnes ou familles en situation de vulnérabilité, nous avons appuyé plusieurs initiatives du milieu visant à réduire la pauvreté et à briser l'isolement.

FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES (FQIS)

Mis en œuvre par la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT), en partenariat avec les MRC de la région, le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) vise à soutenir financièrement des initiatives en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il permet la participation des collectivités locales au développement de projets novateurs pouvant intervenir à la fois sur les causes et les conséquences de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Avec la collaboration de représentants locaux, la MRC d'Abitibi-Ouest identifie les priorités locales d'interventions et procède à l'analyse des demandes en fonction des critères d'admissibilité établis.

Nom du projet	Aide octroyée
Récupération et vente de textiles usagés (évolution des services)	16 005 \$
Repas à apporter	19 667 \$

Appel à projets : 3 projets déposés et 2 acceptés.

Aide financière versée : 35 672 \$

Investissements générés : 43 237 \$

QUELQUES RÉALISATIONS, EN COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES DU MILIEU :

- Les différents organismes à vocation sociocommunautaire de la MRC d'Abitibi-Ouest ont poursuivi les actions de veille pour mesurer les impacts des différentes mesures sanitaires sur les citoyens vulnérables du territoire et les organismes communautaires qui les accompagnent.
- Mise en place de différentes mesures incitant les citoyens du territoire à la bienveillance envers eux-mêmes et leurs semblables (capsules vidéo de sensibilisation par des personnes-clé du territoire, distribution d'appliques pour miroir arborant des messages de sensibilisation dans les foyers et lieux publics).

DOSSIERS TERRITORIAUX & AUTRES IMPLICATIONS

- Comité Réussite éducative
- Comité aviseur régional FQIS
- Mouvement bienveillance





TOURISME

La MRC d'Abitibi-Ouest est l'organisme reconnu sur le territoire comme mandataire du tourisme. Elle agit à titre d'acteur clé ayant pour objectif de créer un climat propice au développement de projets touristiques novateurs et structurants qui augmenteront le rayonnement et l'attractivité du territoire. À travers les différents mandats dont elle a la responsabilité, la MRC s'occupe entre autres, de la gestion du bureau d'information touristique, du développement et de la promotion touristique.

En tant que mandataire du tourisme, la MRC d'Abitibi-Ouest agit aussi comme Intervenant Privilégié auprès de Tourisme Abitibi-Témiscamingue. Cette présence est essentielle pour la MRC puisqu'elle nous permet d'intervenir et de représenter les intérêts des entreprises et des organismes touristiques du territoire au sein de différents comités, tables de travail ou événements et d'assurer le relais d'informations importantes en provenance de l'Alliance de l'industrie touristique (AITQ) et de Tourisme Abitibi-Témiscamingue (TAT).

UN RETOUR A UNE CERTAINE NORMALITÉ DANS L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

Après deux années pandémiques où l'entraide, la créativité et la résilience des acteurs de l'industrie touristique aura été mise à rude épreuve, nous pouvons affirmer que l'année 2022 aura permis un certain retour à la normale dans plusieurs secteurs. Avec le retour des événements sans restriction de capacité, l'allègement des mesures sanitaires, la levée des restrictions de déplacement, entre autres, nous pouvons considérer que les touristes et les locaux étaient « au rendez-vous » cet été ! Toutefois, les habitudes touristiques des visiteurs ont beaucoup changé. De plus, l'inflation et la pénurie de main-d'œuvre, pour ne nommer que ceux-là, sont des facteurs qui affectent grandement les intervenants touristiques. Le milieu devra encore une fois se retrousser les manches et travailler ensemble pour trouver des solutions durables et innovantes pour rester dans la course !

PROMOTION DE L'OFFRE TOURISTIQUE

Le Bureau d'information touristique (BIT) demeure « LA » référence pour quiconque s'interroge sur les nombreuses possibilités qu'offrent non seulement notre territoire, mais également l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que les autres destinations québécoises et canadiennes. Grâce au renouvellement de l'Entente de déploiement de l'offre touristique entre la MRC d'Abitibi-Ouest et la Ville de La Sarre, une équipe de 3 conseillères en séjour a pu accueillir et conseiller les visiteurs, 7 jours sur 7, du 13 juin au 2 septembre 2022. Avec une légère baisse de fréquentation au Bureau d'information touristique, ce sont tout de même 565 personnes qui ont eu accès aux précieux conseils de l'équipe en place pour découvrir notre merveilleux territoire et ses incontournables. L'invitation de M. Jaclin Bégin, préfet de la MRC, à sortir de la maison et à redécouvrir nos attraits, notre terroir et la grandeur de notre territoire par l'une ou l'autre des activités possibles a été entendue ! De plus, avec la présence de l'Info-mobile, une gracieuseté d'Avantage Chrysler de La Sarre, les conseillères en séjour auront eu la chance de parcourir les routes du territoire pour faire découvrir les trésors de l'Abitibi-Ouest sur les réseaux sociaux.

En ce qui concerne la promotion du territoire hors région, la MRC d'Abitibi-Ouest cherche toujours à se positionner d'une manière intéressante afin d'offrir une belle visibilité aux intervenants touristiques. Afin de favoriser la fréquentation des sites et attraits touristiques par la clientèle locale et régionale, la MRC a maintenu son partenariat avec la Ville de La Sarre pour la production de l'outil de promotion local : la carte des points d'intérêts touristiques du territoire. Imprimée en 2 500 exemplaires, cette carte est distribuée dans tous les bureaux d'information touristique de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que dans les municipalités, les entreprises et dans les attraits touristiques de la MRC d'Abitibi-Ouest. Elle sert aussi d'outil de présentation du territoire dans les dossiers d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre. De plus, avec la collaboration financière de ses précieux partenaires, la MRC a pu coordonner l'achat de différents espaces publicitaires et ainsi, contribuer à l'effort de rayonnement régional. Que ce soit dans la carte des sentiers motoneige de l'Abitibi-Témiscamingue, le guide touristique régional de l'Abitibi-Témiscamingue, le carnet du voyageur ou par le biais de la campagne *Quoi faire au Québec*, nous avons su mettre à l'avant-plan les différents éléments qui nous distinguent.

DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE TOURISTIQUE DISTINCTIVE

En tant que mandataire du tourisme, la MRC d'Abitibi-Ouest n'est pas seulement un acteur clé au niveau de la représentation touristique locale et régionale; elle agit aussi à titre d'accompagnateur important pour les entreprises et les organismes touristiques du territoire. En effet, avec l'aide de l'équipe multidisciplinaire du Service de développement, la MRC d'Abitibi-Ouest offre du soutien technique pour différents dossiers ou tâches à accomplir. Que ce soit pour un dossier de mise en candidature, une demande d'aide financière ou tout autre dossier nécessitant une expertise particulière, l'équipe de la MRC est là pour aider, conseiller et soutenir ses promoteurs.



À titre d'exemple, en 2022, la MRC a travaillé sur différentes actions de mobilisation auprès de ses intervenants touristiques. Une rencontre avec une douzaine d'acteurs du milieu avec Tourisme Abitibi-Témiscamingue a été organisée afin de présenter la réalité du territoire, les enjeux et les défis auxquels ils font face et voir quelles sont les pistes de solutions à envisager à court, à moyen et à long terme. Une activité de réseautage et de mise en action pour aider les acteurs du milieu à mieux rejoindre leurs clientèles et à améliorer leur présence numérique pour mieux répondre aux besoins des touristes a aussi été organisée en fin d'année. Finalement, la MRC a déposé une demande d'aide financière à l'Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme pour la réalisation d'une démarche de planification participative et concertée de l'offre touristique sur son territoire. Toutes ces actions, découlant de la Planification stratégique du développement touristique en Abitibi-Ouest 2018-2022, permettront à la MRC de mieux intégrer le tourisme dans l'économie locale et de valoriser le patrimoine naturel et culturel des communautés locales.

DOSSIERS TERRITORIAUX & AUTRES IMPLICATIONS

- Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT);
- Rencontre des intervenants privilégiés (IP) – Tourisme Abitibi-Témiscamingue;
- Espace Bleu de l'Abitibi-Témiscamingue : participation au comité consultatif régional et organisation d'une tournée sur le territoire;
- Organisation d'une visite à l'Île Mouk-Mouk dans le cadre d'une tournée régionale organisée par Tourisme Abitibi-Témiscamingue et Bonjour Québec pour la journaliste du Devoir, Marie-Julie Gagnon et pour Nancy Bordeleau du blogue Cinq Fourchettes
- Organisation d'une tournée des attraits touristiques pour l'équipe dédiée aux réseaux sociaux chez Tourisme Abitibi-Témiscamingue;
- Soutien et accompagnement d'une étudiante-chercheuse à la Maîtrise en développement du tourisme de l'UQAM dans le cadre de son projet d'évaluation du potentiel récréo-touristique de l'axe Duparquet-lac Abitibi;
- Comité d'accompagnement de la démarche stratégique de l'École du rang II;
- Comité de travail pour le projet de réactualisation du Centre d'interprétation de la foresterie de la Ville de La Sarre.

FORÊT

ÉQUIPE :

Éloïse Arès-Laprise
Technologue en foresterie

Stéphanie Boulianne, ing.f.
Ingénieur forestier

Papa Déthié Ndione
Chargé de projet forêt et environnement

Le Service forêt de la MRC d'Abitibi-Ouest gère quatre mandats définis comme suit :

- Coordonner l'aménagement forestier sur les ententes de délégation de gestion ;
- Développer un concept de forêt de proximité ;
- Perfectionner le fonctionnement du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux et gérer l'aide financière en découlant ;
- Appliquer le règlement du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) et gérer l'aide financière en découlant.



Pour l'année 2022, la décision a été prise de réduire les activités du service au minimum par manque de personnel. Le but était de continuer certaines activités tout en évitant de surmener les employés présents. Par le biais d'une table regroupant les directeurs généraux des municipalités de la MRC d'Abitibi-Ouest, le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux et le Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) ont été clarifiés dans le but d'assurer leur bonne compréhension.

AMÉNAGEMENT FORESTIER DES ENTENTES DE DÉLÉGATION DE GESTION

Une des activités du Service forêt est d'effectuer l'aménagement forestier sur deux territoires distincts, sous entente de délégation de gestion. Les responsabilités déléguées en matière de gestion forestière comprennent notamment la planification des interventions, leur réalisation et leur suivi. Il y a d'abord l'entente de délégation de gestion sur territoire forestier résiduel du territoire non-organisé (TNO) Rivière-Ojima puis l'entente de délégation de gestion d'un territoire de forêt de proximité.

L'entente de délégation de gestion du TNO Rivière-Ojima est d'une superficie de 10 853 ha et la possibilité forestière s'élève à 19 020 m³/an toutes essences incluses. Une rencontre des citoyens de chacune des zones urbaines du territoire est faite annuellement pour présenter la planification (PAFI et PRAN), mais aussi pour nous permettre de recueillir leurs

commentaires, les suggestions et les préoccupations par rapport à la gestion de la forêt. La MRC prend ensuite en considération les informations recueillies pour déterminer les orientations de l'aménagement forestier. Pour 2022, une harmonisation avec le milieu a été faite sur les lots intramunicipaux. À la demande de citoyens du TNO Rivière-Ojima, la MRC a retiré des arbres dangereux en bordure du chemin d'accès du lac Kapekwacata, un lieu récréatif, pour assurer la sécurité des usagers. De plus, la MRC a procédé au nettoyage d'un site sur lequel de vieilles carcasses de voiture avaient été laissées en forêt.

L'entente de délégation d'un territoire de forêt de proximité est d'une superficie de 42 565 ha et la possibilité forestière s'élève à 50 400 m³/an toutes essences incluses. Pour cette entente, s'ajoute aux responsabilités énumérées ci-haut, la délivrance de permis autres fins et la gestion d'un secteur de bois de chauffage. Pour octroyer les contrats de récolte sur le territoire de la forêt de proximité, la MRC a recours aux services du Bureau de mise en marché des bois (BMMB). Dans les dernières années, les contrats de récolte ont toujours été remportés par des bénéficiaires de garantie d'approvisionnement (BGA). Pour la première fois en 2022, le contrat a été octroyé à un entrepreneur forestier, qui provient du territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Vous trouverez dans le tableau suivant une synthèse des activités d'aménagement effectuées sur les territoires sous délégation au courant de l'année 2022.

ACTIVITÉS RÉALISÉES		
TNO Rivière-Ojima		
TYPE D'INTERVENTION	SUPERFICIE (HA)	QUANTITÉ
Récolte	67	5235m ³ résineux 3815 m ³ feuillus
Reboisement	5.09	9983 plants
Dégagement de plantation	26	4 secteurs d'intervention
	LONGUEUR (KM)	QUANTITÉ
Mise en forme de chemin	0.261	1 tronçon
Construction de chemin gravelé	0.585	1 tronçon
Forêt de proximité		
TYPE D'INTERVENTION	SUPERFICIE (HA)	QUANTITÉ
Récolte	85	11551 m ³ résineux 5938 m ³ feuillus
	LONGUEUR (KM)	
Réfection de chemin gravelé	1.7	1 tronçon
Permis autres fins		
TYPE DE PERMIS	VOLUME AUTORISÉ	NOMBRE DE PERMIS ÉMIS
Récolte de bois de chauffage à des fins domestiques	138 m ³	9

DÉVELOPPEMENT D'UN CONCEPT DE FORÊT DE PROXIMITÉ

La MRC a débuté une analyse du territoire pour bien cerner les possibilités de développement. Une première ébauche de plan d'action de développement a été mise en place.

FONDS DE MISE EN VALEUR DES LOTS INTRAMUNICIPAUX

À la demande du gouvernement, la MRC a créé un Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux. Ce fonds est destiné à soutenir financièrement la mise en valeur des lots intramunicipaux situés sur le territoire de la MRC. Le soutien peut porter sur des projets de diverses natures : forestière, récréotouristique, faunique. L'aide du Fonds est disponible uniquement pour la MRC, les municipalités et les regroupements de municipalités désirant effectuer des travaux de mise en valeur de lots intramunicipaux situés sur son territoire. L'aide financière autorisée était de 518 323,61 \$. Sur ce montant, 327 851,26 \$ ont été versés aux demandeurs pour la réalisation des projets, soit 62 % du total disponible. Pour 2022, l'ajout d'une activité admissible dans le cadre du fonds pour les peuplements ravagés

par la TBE a été faite. Un taux et une méthode de fonctionnement ont été mis en place.

PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS

Le MRNF délègue aux MRC/ville de l'Abitibi-Témiscamingue la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) par le biais d'une entente de délégation de gestion d'une durée de 3 ans. Ce programme suit le rythme des années forestière, il débute au 1^{er} avril et se termine au 31 mars. La nouvelle entente a été signée à l'année forestière 2021-2022 et prend fin à celle de 2023-2024. Le MRNF s'engage à verser un montant de 675 000 \$ par année pour des travaux d'aménagement sur le territoire forestier public des MRC. Cette somme est divisée au sein des 5 MRC/ville de l'Abitibi-Témiscamingue. Le montant de l'année financière 2021-2022, utilisé en 2022 s'élève à 74 628,95 \$. Le montant disponible pour l'année 2022-2023 est de 143 610,04 \$. De ce montant, une somme de 71 348,51 \$ a été versée aux promoteurs pour la réalisation de leurs projets en 2022, une partie du montant total sera utilisée en 2023.

MATIÈRES RÉSIDUELLES

ÉQUIPE :

Jacques Desjardins
Directeur – CVMR

Carmen Fournier
Préposée à la balance
(CVMR)

Fernand Fournier
Préposé à la cour (CVMR)

Audrey-Anne Céleste
Préposée à l'accueil (CVMR)

Hugo Lemoine
Opérateur de machinerie lourde
(CVMR)

Adélia Rheault
Préposée à l'accueil/journalière
(CVMR)

Marie-Josée Céleste
Coordonnatrice à la gestion
des matières résiduelles

Nelly Leclerc
Préposée à l'accueil CVMR

Stéphane Yani Owona
Préposé à la balance et à la
cour

Jacob Richard
Préposé à l'accueil CVMR

Le Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) comprend un centre de transfert des matières résiduelles ainsi qu'un écocentre territorial pour recevoir les matières apportées par apport volontaire, par camion conteneurs ou via les collectes organisées dans les municipalités locales de la MRC d'Abitibi-Ouest. La MRC coordonne la gestion des matières résiduelles pour l'ensemble des 21 municipalités.

Tonnes de déchets domestiques enfouis :	11 646 en 2022
	11 899 en 2021
	10 756 en 2020

Tonnes de matières valorisées :	1 391 en 2022
	1 404 en 2021
	2 170 en 2020

GESTION DES MATIÈRES RECYCLABLES

2022 : 2 066 tonnes envoyées chez Tricentris

2021 : 2 115 tonnes envoyées chez Tricentris

2020 : 2 193 tonnes envoyées chez Tricentris

PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2023-2030 (PGMR)

En vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE), toute municipalité régionale doit élaborer et maintenir en vigueur un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). De ce fait, les démarches en vue de la révision du PGMR se sont poursuivies tout au long de l'année incluant, comme la loi le prévoit, une assemblée publique de consultation tenue le 19 avril 2022 et la production du rapport de consultation publique. Ainsi, le 15 novembre 2022, le PGMR 2023-2030 de la MRC d'Abitibi-Ouest a été déposé auprès de Recyc-Québec pour une analyse de conformité.



MATIÈRES ORGANIQUES

Au cours de l'année 2022, différentes actions ont eu lieu afin de concrétiser le projet de plateforme de compostage adopté par les membres du conseil d'administration en septembre 2021. Parmi celles-ci : l'étude des milieux naturels, humides et hydriques ainsi que l'étude géotechnique et hydrologique avec relevé topographique.

L'acceptabilité sociale d'un projet d'une telle envergure est un incontournable. C'est dans cet esprit que la MRC, en collaboration avec la Ville de La Sarre, a tenu une rencontre d'information avec les percepteurs à proximité du projet. Dans ce même esprit, des représentants de la MRC et de la Ville de La Sarre en lien avec le projet se sont rendus à Rimouski afin de faire la visite de la plateforme de compostage semblable à celle que la MRC désire implanter.

Finalement, en décembre 2022, la MRC et la Ville de La Sarre procèdent à la signature d'une entente de principe en vue d'acquérir le terrain visé pour l'implantation de la plateforme de compostage.

Parallèlement, la MRC dépose auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) une demande d'aide financière (volet 1) dans le cadre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC) pour la construction de la plateforme.

FOSSE SEPTIQUE

Au cours de l'année, 995 vidanges et traitements de fosses septiques ont été réalisés.



TRANSPORT COLLECTIF

Transport Coup de pouce est le transport collectif rural de la MRC d'Abitibi-Ouest. En 2021, le service comptait 1897 membres utilisateurs. En 2022, le service comptait 2113 membres utilisateurs. En 2021, 114 906 coupons ont été utilisés pour une moyenne 9575 coupons par mois. En 2022, 138 450 coupons ont été utilisés pour un total de 16 542 déplacements.



ÉVALUATION FONCIÈRE

NOTRE ÉQUIPE EST COMPOSÉE DE

Éric Audet,

Technicien en évaluation foncière

Sylvie Lambert,

Technicienne en évaluation foncière

Joanie Laprise,

Agente administrative

Annick Lavoie,

Directrice du Service

CERTAINS MEMBRES DE L'ÉQUIPE EXTERNE DE FQM- ÉVALUATION FONCIÈRE :

Marco Brunet,

Technicien en visite résidentiel

Mario Brisebois,

Technicien en visite résidentiel

Valérie Gagnon,

Technicienne en visite non résidentiels

Norbert Legros,

Évaluateur signataire des rôles

Alex Breton,

Évaluateur junior

Le service d'évaluation municipale œuvre pour 21 municipalités et un territoire non organisé comprenant un peu plus de 14 000 unités d'évaluation et dont la valeur imposable s'élève à 1 milliard 491 millions.

L'année 2022 marque la deuxième année du contrat conclu en action partagée pour 6 ans avec FQM-Évaluation foncière. Ce qui signifie que les deux parties se partagent les tâches administratives reliées au processus de confection et de tenue à jour du rôle d'évaluation foncière.

Il y a eu équilibrage du rôle triennal 2023-2024-2025 de la Ville de Macamic dont la date de dépôt fut le 1^{er} novembre 2022. Son évaluation est passée de 150 758 100 à 193 317 400.

La date du marché étant le 1^{er} juillet 2021. La date limite pour déposer une demande de révision pour le nouveau dépôt est le 30 avril 2023.

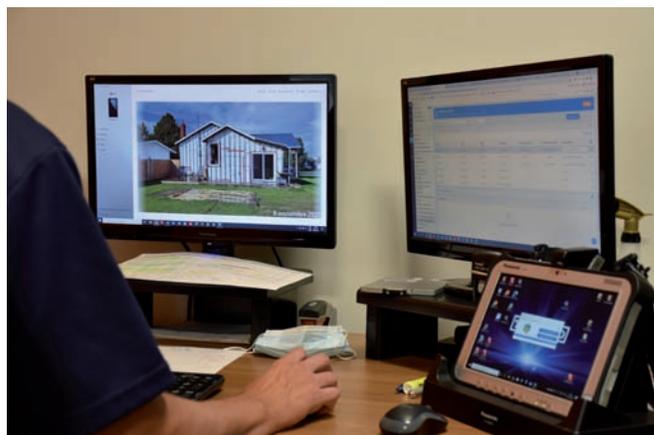
ILLUSTRATION DATE DU MARCHÉ POUR LE RÔLE DE MACAMIC

1 ^{er} cycle suite à l'équilibrage		
2017	2018	2019
Date du marché : 1 ^{er} juillet 2015		

2 ^e cycle du rôle (reconduit)		
2022	2021	2022

1 ^{er} cycle suite à l'équilibrage		
2023	2024	2025
Date du marché : 1 ^{er} juillet 2021		

La charge de travail effectuée par l'équipe de l'évaluation a été axée par le changement de méthodes de travail, l'autonomie, la performance et la réussite des objectifs, telle que la production des tenues à jour livrées aux municipalités, l'analyse des valeurs et les visites des permis résidentiels.



QUELQUES DÉFINITIONS

ÉQUILIBRATION DES RÔLES

Il y a équilibrage des rôles aux 3 ans pour la ville de La Sarre (plus de 5000 habitants) ou aux 6 ans (pour les autres villes et municipalités).

Le but de l'opération d'équilibrage est de se rapprocher le plus possible de la valeur marchande. La révision des valeurs est faite autrement que par les permis, soit en tenant compte des variations du marché selon les secteurs. La date du marché étant toujours 18 mois avant l'entrée en vigueur d'une nouvelle équilibrage.

RECONDUCTION DES RÔLES

Lorsqu'il n'y a pas d'équilibrage ou de maintien d'inventaire du rôle d'évaluation, on parle de reconduction du rôle.

DEMANDES DE RÉVISION

Lors de la **première année d'entrée en vigueur d'un rôle d'évaluation**, toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision conformément à la loi. Cette demande sera valable pour les trois années d'application du rôle. Donc pour les rôles triennaux déposés au 1^{er} novembre 2022.

MAINTIEN D'INVENTAIRE

C'est une activité qui se déroule aux 9 ans pour chacune des propriétés du territoire. Il y a une visite intérieure et extérieure de tous les immeubles. On effectue tous les changements selon l'état réel des lieux (permet d'évaluer les travaux réalisés sans permis).

TENUE À JOUR DES RÔLES D'ÉVALUATION

Pendant la période de trois ans des rôles, différents changements exigent de modifier le rôle tel que les mutations mobilières (changement de propriétaires), opérations cadastrales, les permis reçus. Une moyenne de quatre tenues à jour par année est traitée par année pour les changements de propriétaires.

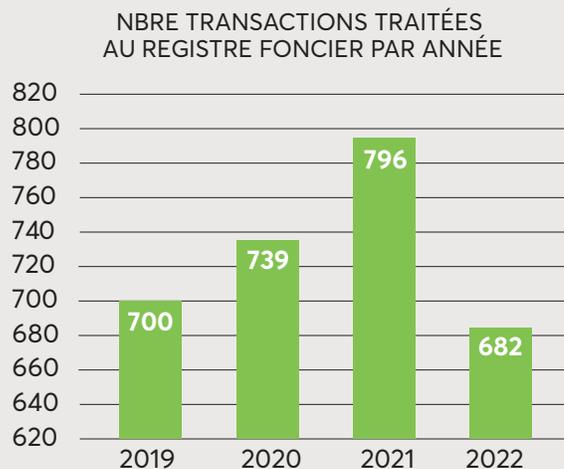
STATISTIQUES SUR LE REGISTRE FONCIER VENTES

Chaque mois, le Registre foncier du Québec produit des statistiques afin de dégager les grandes tendances immobilières.

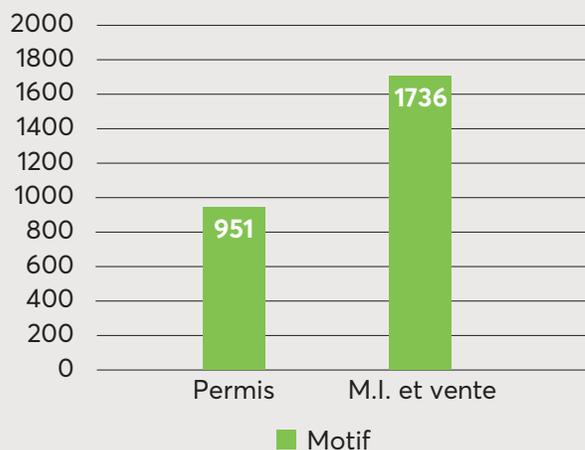
L'année 2022 marque la fin des fortes performances du marché immobilier qui se maintenaient depuis l'accélération observée à partir de juillet 2020, soit quelques mois après le début de la pandémie. Notons que 2021 et 2020 ont été des années exceptionnelles où un nombre record de transactions ont été effectuées.

Le ralentissement de l'activité immobilière observé au cours de l'année 2022 tendait à démontrer un rééquilibrage du marché au niveau de 2019, soit la période de référence pré-pandémique. Après la compilation des données de décembre, l'année 2022 se termine finalement avec un nombre de ventes comparable à celui de 2019.

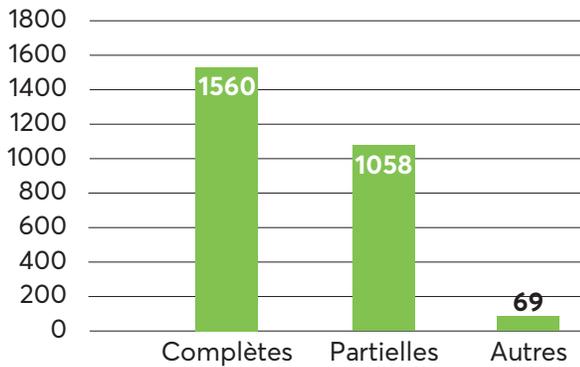
POUR NOTRE MRC, CETTE SITUATION EST ÉGALEMENT PRÉSENTE, VOIR L'ILLUSTRATION SUIVANTE :



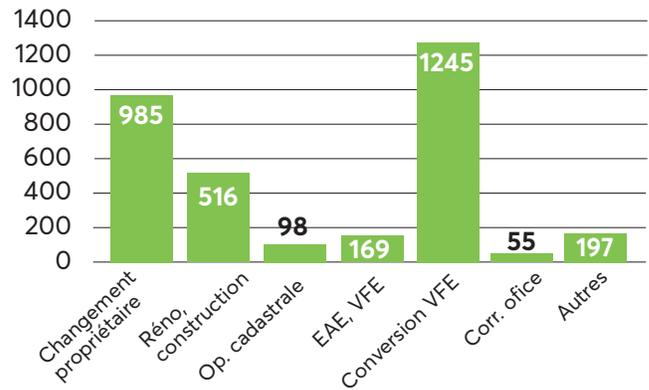
GRAPHIQUE #1 - NOMBRE DE VISITES RÉSIDENNELLES ET NON RÉSIDENNELLES 2022



GRAPHIQUE #2 - NOMBRE DE VISITES RÉSIDENTIELLES ET NON RÉSIDENTIELLES



GRAPHIQUE #3 - ÉMISSION DES CERTIFICATS SELON CATÉGORIE



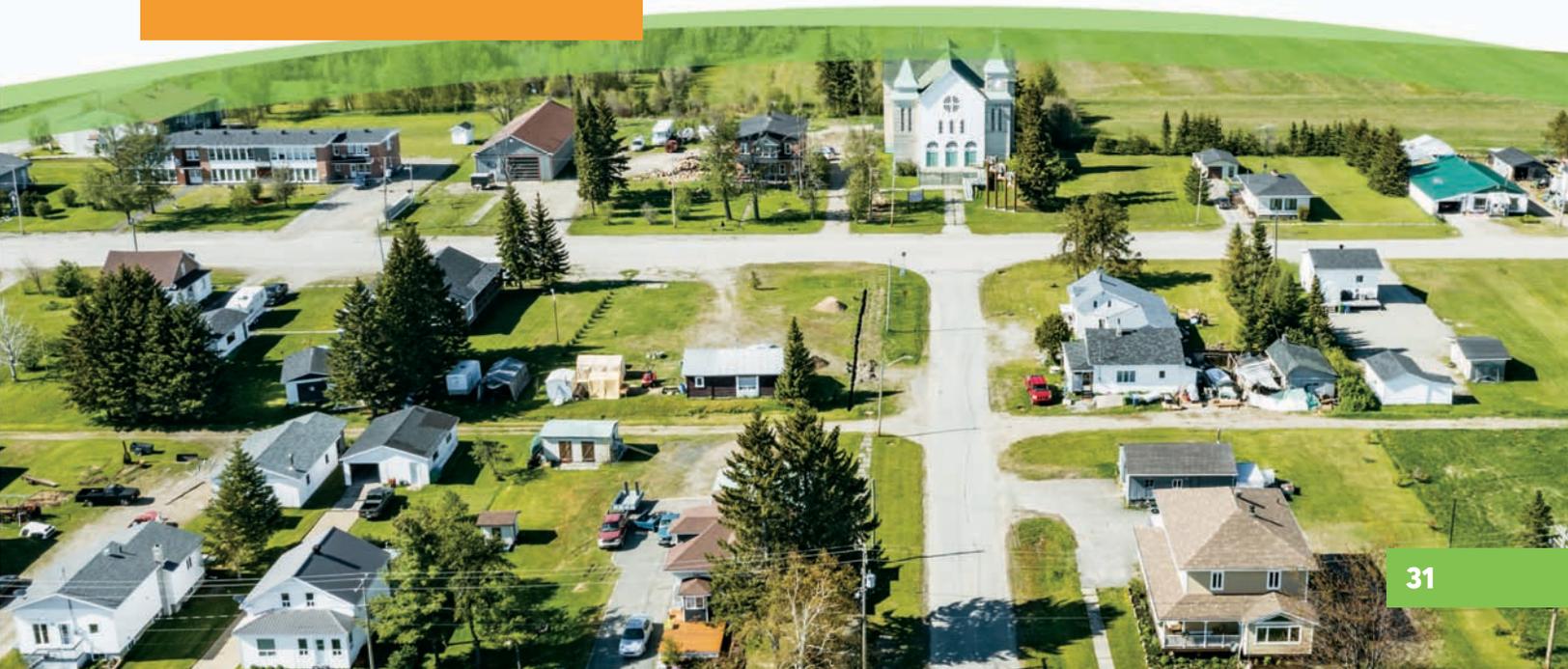
PROJET LOI 48

PL 48: Tout rôle d'évaluation foncière doit considérer les nouvelles dispositions relatives à la valeur imposable maximale des terres agricoles et à la catégorie des immeubles forestiers. Ces changements devant être effectués lors d'un dépôt, le rôle 2023-2024-2025 pour la Ville de Macamic est maintenant assujettie à ce projet de Loi. Des certificats de conversion ont été émis pour les dossiers concernés. Pour l'ensemble des autres municipalités, ces modifications ont été apportées lors des dépôts 2022-2023-2024.

QUELQUES RÉALISATIONS 2022

- Plus de 2 600 visites de propriétés résidentielles et non résidentielles pour divers motifs tels que permis (env. 950), vente et maintien d'inventaire (env. 1650) voir graphique #1 et 2
- Maintien d'inventaire effectué dans les municipalités suivantes: Macamic, Duparquet, La Sarre et Palmarolle
- Prise de rendez-vous pour les visites de permis
- Réception de plus de 1 200 permis qui seront visitable en 2023
- Plus de 3200 certificats de tenue à jour ont été émis et transmis aux municipalités pour divers motifs : exemple changement de propriétaires, rénovation ou construction de bâtiment, avis de dépôt au cadastre, conversion de données suite au dépôt de loi... voir graphique #3
- Assister l'évaluateur dans les travaux d'équilibrage de la Ville de Macamic
- Analyser la possibilité de changement des cycles triennaux de certaines municipalités afin de mieux répartir la charge de travail liés aux nouveaux dépôts

Également, notre MRC a connu une croissance au niveau des nouvelles constructions en 2022. Plus de 20 maisons, soit le double de l'année précédente.



ÉQUIPE DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST

Axelle Audet

Conseillère en séjour

Éloïse Arès-Laprise

Technologue en foresterie

Éric Audet

Technicien en évaluation
foncière

Manon Beaudoin, CRIA

Coordonnatrice aux ressources
humaines

Denis Beaugard

Conseiller en communication

Maude Bergeron

Agente de développement rural

Stéphanie Boulianne, ing.f.

Ingénieur forestier

Manon Boutin

Commis à la comptabilité

Nicolas Carbonneau

Préventionniste en sécurité
incendie

Cécilia Carmona

Chargée de projet attractivité
territoriale et immigration

Jocelyn Caron

Technicien en génie civil

Audrey-Anne Céleste

Préposée à l'accueil CVMR

Marie-Josée Céleste

Coordonnatrice à la gestion des
matières résiduelles

Ginette Coulombe

Secrétaire administrative

Jacques Desjardins

Directeur du CVMR

Guylaine Doire

Secrétaire/réceptionniste

Sylvie Faucher

Technicienne comptable

Carmen Fournier

Préposée à la balance

Eric Fournier

Directeur du Service de
développement

Fernand Fournier

Préposé à la cour (CVMR)

Ellie Garneau

Conseillère en séjour

Carol Gauthier

Coordonnateur en sécurité
incendie

Maxime Gauthier

Aménagiste

Brian Goulet

Technicien en géomatique

Normand Grenier

Directeur du Service de
l'aménagement du territoire

Normand Lagrange

Directeur général

Sylvie Lambert

Technicienne en évaluation
foncière

Anabelle Landry

Conseillère en séjour

Joanie Laprise

Agente administrative

Annick Lavoie

Directrice du Service de
l'évaluation foncière

Marie-Pier Lebel

Agente de développement rural

Nelly Leclerc

Préposée à l'accueil CVMR

Réjeanne Lecours

Technicienne comptable

Hugo Lemoine

Opérateur de machinerie lourde

Julie Mainville

Agente de développement rural

Papa Déthié Ndione

Chargé de projet forêt et
environnement

Mylène Noël

Agente de développement rural

Stéphane Yani Owona

Préposé à la balance et à la cour

Guylaine Pelletier

Secrétaire/réceptionniste

Adélia Rheault

Préposée à l'accueil CVMR

Jacob Richard

Préposé à l'accueil CVMR

Julie Roy

Conseillère en développement
économique

Julien Sévigny, MBA, CPA,

Directeur du Service
administratif

Éric St-Pierre

Conseiller en développement
d'entreprises

Marilou Brazeau-Tourigny

Conseillère en développement
économique

Micheline Trudel, CPA

Directrice générale adjointe

Patrice Vachon

Conseiller professionnel en
aménagement du territoire

Cesar Vianna

Conseiller en marketing de
contenu et affaires numériques

Vanessa Pronovost

Adjointe administrative

* Postes permanents
et saisonniers

L'ÉQUIPE DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST LORS DE DIFFÉRENTES ACTIVITÉS



Golf CCIAO et Fondation de l'UQAT



Grande guignolée des médias



Lancement Accès entreprise Québec

COMMUNICATIONS

12 COMMUNIQUÉS DE PRESSE PARUS EN 2022

**SUIVEZ-NOUS
SUR DIFFÉRENTES
PLATEFORMES**



SITE WEB

MRC D'ABITIBI-OUEST

WWW.MRCAO.QC.CA

DÉVELOPPEMENT

D'ABITIBI-OUEST

DEVELOPPEMENT.MRCAO.QC.CA



PAGE FACEBOOK

MRC D'ABITIBI-OUEST

[MRCABITIBIOUEST](https://www.facebook.com/MRCABITIBIOUEST)

TOURISME ABITIBI-OUEST

[TOURISMEAO](https://www.facebook.com/TOURISMEAO)



INSTAGRAM

MRC D'ABITIBI-OUEST

[@MRCABITIBIOUEST](https://www.instagram.com/MRCABITIBIOUEST)

TOURISME ABITIBI-OUEST

[@TOURISMEAO](https://www.instagram.com/TOURISMEAO)





PHOTOS

Jean Caron
MRC d'Abitibi-Ouest
Mathieu Dupuis
Hugo Lacroix
Sabrina Bizier

CONCEPTION
ET IMPRESSION

Impression Plus, La Sarre



819 339-5671

MRCAO@MRCAO.QC.CA
MRCAO.QC.CA

11, 5^e AVENUE EST
LA SARRE, QUÉBEC, J9Z 1K7